



# Mermoz Orientation

LYCÉE FRANÇAIS JEAN MERMOZ

JUIN 2014, N°10

## QUOI DE NEUF ?

### NOUVEAU DIPLÔME

À la rentrée 2014, les baccalauréats professionnels Production Graphique et Production Imprimée de la filière Communication et Industries Graphiques sont remplacés par un seul bac pro : Réalisation de Produits Imprimés et Plurimédias (RPIP).

La 1ère année (classe de Seconde), les élèves auront une vue globale de la chaîne graphique, de la mise en page graphique d'un document papier ou plurimédia jusqu'à la fabrication des produits imprimés. À partir de la 2e année (classe de Première) les élèves s'orienteront vers l'option A (productions graphiques) ou l'option B (productions imprimées).

La formation alterne enseignements généraux, professionnels et périodes de stages en entreprise (22 semaines réparties sur 3 ans).

Plus d'infos sur le site de l'[Onisep](http://Onisep)

### UN SITE INTERNET A DECOUVRIR

[www.metiers-btp.fr](http://www.metiers-btp.fr)

Un nouveau site web sur le secteur du BTP

Édité par Constructys, ce site permet d'accéder à des informations et à des outils en lien avec le bâtiment et les travaux publics. L'utilisateur peut ainsi s'informer sur les métiers, l'emploi et la formation.

## ADMISSION POST BAC

## Phase de réponse des établissements

À partir du 23 juin, les établissements commenceront à envoyer les propositions d'admission. Vous aurez alors 4 jours pour répondre. Passé ce délai, la proposition sera automatiquement annulée. Soyez donc attentif !

### Quelques chiffres...

762 400 candidats ont effectué une demande sur APB

S'agissant du premier vœu formulé :

- 47 % ont choisi l'université (licence et D.U.T.),
- 34,63 % les sections de techniciens supérieurs (B.T.S.),
- 7,94 % les Classe Préparatoires aux Grandes Ecoles (C.P.G.E.),
- environ 4 % les écoles (ingénieur, commerce, architecture...),
- 5% d'autres formations.

Réponses :

**À partir du 23 juin 2014**  
**14h (heure de Paris)**

### Comment répondre aux propositions d'admission ?

- Si vous répondez « oui définitif » à la proposition, les autres vœux s'annulent, le processus s'arrête là ;
- Si vous préférez attendre les réponses des établissements que vous avez mis en tête des vœux, vous pouvez répondre « oui mais » à la proposition ;
- En revanche, si vous répondez « non mais », vous refusez définitivement la proposition et ne maintenez votre candidature que pour les établissements que vous aviez mieux classés. Attention à ce choix : si vous n'êtes pas accepté dans les autres établissements, vous risquez de vous retrouver sans admission ;
- Si vous répondez "démission générale", vous abandonnez tout simplement le processus.

Tant que vous ne répondez pas « oui définitif », il est important de vous reconnecter à chaque phase. Si, au terme de la procédure, vous n'avez eu aucune proposition d'admission, vous pourrez vous inscrire à la « procédure complémentaire » à partir du 05 juillet 14 h (heure française).

Plus d'informations sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

Tchat Onisep



Mercredi 11 juin : Dialoguez avec Caroline Benard, directrice d'hôtel

Directrice d'un grand hôtel parisien, Caroline Benard gère un établissement de 280 chambres à Paris.

Elle répondra en direct à toutes vos questions sur son métier et plus largement sur les métiers de l'hôtellerie, mercredi 11 juin de 15h à 16h (heure de Paris).

Vous pouvez déjà lui soumettre vos interrogations grâce au formulaire disponible sur le site de l'[Onisep](http://Onisep).

## Futurs bacheliers étrangers, pensez à Campus France

Futurs bacheliers étrangers (hors UE), n'oubliez pas de créer et renseigner votre espace personnel Campus France qui vous permettra d'effectuer votre demande de visa auprès du Consulat.

Pour rappel, une fois votre espace personnel renseigné, vous pourrez déposer votre dossier papier auprès de la conseillère d'orientation du lycée Mermoz jusqu'au 02 juillet dernier délai qui le transmettra ensuite à Campus France.

Plus de renseignements sur [www.senegal.campusfrance.org](http://www.senegal.campusfrance.org) et sur le guide [Mon séjour en France](#).

